



PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mardi 8 juillet 2025 à 18 h 30 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle étaient présents:

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, et les conseillers Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, Nicholas Borne, membre du comité exécutif, Sandra Desmeules, membre du comité exécutif, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, David De Cotis, Achille Cifelli, Paolo Galati, Vasilios Karidogiannis, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle;

la conseillère Aglaia Revelakis est absente, jusqu'à ce qu'elle prenne son siège comme indiqué ci-dessous;

les conseillères Christine Poirier, membre du comité exécutif, Isabelle Piché et Jocelyne Frédéric-Gauthier sont absentes;

formant quorum des membres du conseil et siégeant sous la présidence de Mme Cecilia Macedo;

sont aussi présents:

Mme Scarlett Van Blaeren, directrice générale adjointe développement et aménagement du territoire, en remplacement de M. Benoit Collette, directeur général, et ce, conformément à la résolution CE-20190320-759;

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CM-20250708-609

ADOPTION - ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 8 juillet 2025 en avançant le point 11.61 après le point 11.2 et en retirant le point 11.65 de l'ordre du jour.

ADOPTÉ

CM-20250708-610

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 8 juillet 2025, à 18 h 30, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;



IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l’unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 3 juin 2025 à 18 h 30.

ADOPTÉ
(SD-2025-3055)

CM-20250708-611

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 8 juillet 2025, à 18 h 30, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l’unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal tenue le mercredi 4 juin 2025 à 16 h à la suite de la séance ordinaire du conseil tenue le mardi 3 juin 2025 à 18 h 30.

ADOPTÉ
(SD-2025-3055)

À 18 h 32, la conseillère Aglaia Revelakis prend son siège.

CM-20250708-612

DÉPÔT - RAPPORT ANNUEL DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE DE LAVAL

M. Stéphane Boyer, maire, dépose le rapport annuel de la vérificatrice générale de Laval pour l'année 2024.

CM-20250708-613

DÉPÔT - PÉTITION - CHALET DU BOIS DE L'ÉQUERRE

Le conseiller Claude Larochelle dépose une pétition des résidants du rang de l'Équerre, de Champfleury et de Sainte-Rose concernant le projet de chalet du bois de l'Équerre.



CM-20250708-614

DÉPÔT - PÉTITION - HAUSSE DES TARIFS DES TRANSPORTS EN COMMUN

Le conseiller Alexandre Warnet dépose une pétition concernant la hausse des tarifs des transports en commun.

AFFAIRES NOUVELLES

Le conseiller Claude Larochelle informe les citoyens de son district et ceux du district de sa collègue Mme Louise Lortie qu'ils recevront une invitation pour les rencontres estivales aux mois de juillet et août dans les parcs de Fabreville et Champfleury.

Il mentionne l'avis de grève déposé par le Syndicat des cols bleus de Laval les 17, 18 et 19 juillet 2025 et souhaite une entente dans les meilleurs délais.

Il souligne le dépôt au point 12.10 du rapport du Comité consultatif ad hoc sur la langue française et félicite les membres du comité, Mmes Lise Chevrier, Julie Payet, Carole Charvet et Josée Simard ainsi que MM. Frédéric Boisrond et Guillaume Lajoie pour leur travail.

Le conseiller Yannick Langlois remercie la vérificatrice générale pour son rapport et mentionne que 98 % de ses recommandations de la 4e année ont été suivies par la Ville.

Il mentionne le dépôt au point 12.10 du rapport du Comité consultatif ad hoc sur la langue française et souligne le travail du comité.

Il rappelle l'engagement de la Ville de Laval en vertu de la Charte sur la langue française et son soutien aux activités comme les festivités de la Fête nationale, la Dictée lavalloise, l'organisation des Jeux de la francophonie.

La conseillère Flavia Alexandra Novac invite les citoyens à la 29e édition du Symposium du Vieux Sainte-Rose qui aura lieu du 24 au 27 juillet 2025.

Elle invite également les citoyens à participer à l'exposition «Savoir-faire en rose» à la Foire du Vieux Sainte-Rose qui aura lieu du 7 au 10 août 2025.

Elle mentionne le début des Zones musicales qui auront lieu du 5 juillet au 24 août 2025 et invite les citoyens à y participer.

Le conseiller Nicholas Borne mentionne le début des Jeux de la francophonie canadienne qui auront lieu du 15 au 19 juillet 2025 et invite les citoyens à encourager les jeunes et à leur parler en français.



Il invite les citoyens à lire le roman de Rafaële Germain «Plage Laval».

La conseillère Aglaia Revelakis souhaite la bienvenue à tous les nouveaux résidents de Laval et les invite à participer aux activités offertes.

Le conseiller David De Cotis mentionne que l'avis de proposition qu'il a déposé le mois dernier pour rendre l'entreposage et l'accès au matériel pour la pratique du pickleball facilement accessible à tous ceux qui pratiquent ce sport sera débattu ce soir.

Il mentionne également qu'il déposera un avis proposition afin que le comité exécutif mandate la Direction générale pour mettre en place une consultation publique formelle avec un volet participatif pour entendre les préoccupations et suggestions des citoyens sur la modification du ramassage des ordures ménagères, en s'assurant d'inclure une analyse comparative entre les différentes réalités des quartiers de Laval et celles d'autres villes, ainsi qu'une étude d'impacts socioéconomiques et environnementaux à l'échelle locale. La consultation publique devrait être suivie d'un rapport public sur les résultats de cette consultation avant toute mise en œuvre du nouveau modèle.

La conseillère Aline Dib annonce l'inauguration de la maison André-Benjamin-Papineau.

Elle mentionne l'organisation d'activités les 2 et 9 août 2025 à l'occasion du 60e anniversaire de la Ville et invite les citoyens à découvrir les activités organisées par l'organisme Réseau ArtHist.

Le conseiller Achille Cifelli mentionne qu'il déposera un avis de proposition afin que le comité exécutif rende compte de la création d'un plan de redressement qui établira les moyens et les échéanciers pour la mise en œuvre des recommandations de la vérificatrice générale, d'ici l'assemblée du conseil municipal d'octobre 2025.

Le conseiller Pierre Brabant mentionne le tournoi de golf de Jonathan Huberdeau qui a permis d'amasser près de 379 000 \$ au profit de la Fondation Cité de la Santé. Il remercie M. Huberdeau et tout ceux qui ont participé.

Il mentionne qu'à l'occasion du 60e anniversaire de la Ville, un concert de l'Orchestre symphonique de Laval, le Choeur des jeunes de Laval et Mme Guylaine Tanguay aura lieu le 6 août 2025 à 19 h 30 à la Place Bell. Il invite les citoyens à surveiller la page de la Ville pour obtenir des billets gratuits.

Le conseiller Paolo Galati souligne le parcours de Liana Tarasco une jeune femme talentueuse dans le domaine du soccer qui représente la communauté lavalloise avec fierté.



La conseillère Louise Lortie mentionne les rencontres citoyennes dans les parcs avec son collègue Claude Larochelle et invite les citoyens à venir échanger avec eux le 14 juillet au parc Marc-Aurèle-Fortin, le 24 juillet parc Champfleury, le 29 juillet parc Madeleine, le 5 août parc Champenois, le 14 août par Joachim-Du Bellay et le 20 août au parc Isabelle.

Elle souligne les difficultés et les besoins de logement social et abordable au mois de juillet.

Elle mentionne qu'elle est fière du dépôt au point 12.9 de l'ordre du jour de l'avis du Comité consultatif jeunesse de Laval sur la participation électorale des jeunes lavalloises et lavallois, à la suite de son avis de proposition déposé en mai 2022.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Normand St-Jean

Daniel Legault

Stations de pompage – nombre de pannes et durée

Gestion de la Ville – Tempête Debby

Christine Peron

Programme CSRM pour les chats errants – appel d'intérêt – renouvellement du contrat du Berger Blanc

Christian Veilleux

Engagement de la Ville – passages urbains aux abords du parc Pie-X

Johanne Vaillant

Sylvain Poirier

Projet de construction – chalet du Bois de l'Équerre

Aménagement et sécurité – rang de l'Équerre

Pierre Anthian

Signalisation – avenue Legrand

Implantation de dos d'âne – école Jean-Lemonde

Construction d'une école – Bois du Trait-Carré

Dépôt d'une photo

Rabah Hammouche

Ruelle adjacente de l'école Père-Vimont – nuisances sonores – réglementation – sensibilisation

Dépôt d'une photo

Marc Plante

Signalisation, vitesse et entretien de la chaussée – boulevard des Mille-Îles

Dépôt de photos



Gilles St-Yves
Taxe pour les terrains vagues desservis – annulation
Dépôt de photos

Abdelmajid Aabdaoui
Frais de rénovation – maison patrimoniale – rang-du-bas-Saint-François
Dépôt de documents

Fernando Martini
Implantation de signalisation dynamique – stationnement dans le quartier Laval-des-Rapides
Dépôt d'une photo

Jonathan Tremblay
Terrain appartenant à la Ville – zonage industriel – pétition – coût du litige – réponses aux questions

Vincent Roy Leonard
Retard dans la construction – délais des permis
Règlements d'urbanisme – interdiction des toits écologiques

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture de toutes les questions transmises par les citoyens suivant souhaitant que leur question soit lue par un membre du personnel de la Ville:

À 20 h 22, le conseiller Paolo Galati quitte son siège.

Jean Luc Sarrazin
Sécurité routière – avenue de l'Étoile

À 20 h 24, le conseiller Paolo Galati reprend son siège.

Gaétan Dumas
Sécurité – installation de dos d'âne – rue Lartigue

Steve Vézina
Collecte des déchets – consultation des citoyens
Nettoyages des rues et trottoirs
Revitalisation du Boulevard Saint-Martin Ouest et Est

Georges Toro
Problématique de signalisation et constats d'infractions - rue Mondor

Tracy Psaroudis
Réponse aux questions des citoyens – amélioration
Coût des peintures d'oiseaux entre les boulevards Curé-Labelle et Chomedey

Mathieu Simis
Entreposage de véhicules – respect de la loi – rue Acadia



La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l’unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13207 modifiant le Règlement L-12137 remplaçant le Règlement L-9000 concernant la prévention des incendies et ses amendements.

ADOPTÉ
(SD-2025-2048)

CM-20250708-616

ADOPTION - RÈGLEMENT S.A.D.R.-1.9

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l’unanimité:

d'adopter le Règlement numéro S.A.D.R.-1.9 modifiant le règlement numéro S.A.D.R.-1 révisant le schéma d'aménagement et de développement de la Ville de Laval afin d'assurer sa compatibilité avec le plan régional des milieux humides et hydriques et autres considérations environnementales.

ADOPTÉ
(SD-2025-2900)

CM-20250708-617

ADOPTION - RÈGLEMENT S.A.D.R.-1.10

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l’unanimité:



d'adopter le Règlement numéro S.A.D.R.-1.10 modifiant le Règlement numéro S.A.D.R.-1 révisant le schéma d'aménagement et de développement de la Ville de Laval afin de se conformer à l'orientation gouvernementale en aménagement du territoire en matière d'habitation.

ADOPTÉ

(SD-2025-2928)

À 20 h 50, la séance est suspendue.

À 21 h 10, la présidente Cecilia Macedo déclare la reprise de la séance.

CM-20250708-618

NOMINATION - DIRECTEUR ADJOINT OPÉRATIONS
INCENDIE ET SST - SÉCURITÉ INCENDIE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

de nommer Jean-François Lortie au poste de directeur adjoint opérations incendie et SST au Service de sécurité incendie, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2025-3465)

CM-20250708-619

NOMINATION - DIRECTEUR ADJOINT GESTION RISQUES
ET ÉVÉNEMENTS PUBLICS - SÉCURITÉ INCENDIE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

de nommer Alain Rouleau au poste de directeur adjoint gestion risques et événements publics au Service de sécurité incendie, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2025-3402)



CM-20250708-620

TOPONYMIE - PARC FRANCINE-ET-SERGE-GAUTHIER

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant

APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l’unanimité:

de renommer le parc du Centre communautaire Laval-Ouest situé au 6600, 29e Avenue, sur une partie du lot 1 256 185 du cadastre du Québec «Parc Francine-et-Serge-Gauthier», et ce, conformément à la résolution du Comité de toponymie numéro CT-2025-11.

ADOPTÉ

(SD-2025-3035)

CM-20250708-621

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-507

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne

APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l’unanimité:

d'autoriser AtkinsRéalis Canada inc. à réaliser un mandat de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation des études préparatoires, d'avant-projets préliminaires et définitifs, ainsi que des plans et devis, l'assistance pendant la période d'appel d'offres et l'assistance technique durant les travaux, dans le cadre des travaux de déplacement des infrastructures pour le projet de mise à niveau de la StaRRE d'Auteuil, à savoir:

la phase A «études, plans et devis», au montant de 401 161 \$;

la phase B «assistance technique» durant les travaux, au montant de 25 076,05 \$;

ce dernier montant étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase A «études, plans et devis»;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-507, lot 3.

ADOPTÉ

(SD-2025-2683)



CM-20250708-622

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU
CONTRAT DOS-1010

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l’unanimité:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 55 530,26 \$
pour la contingence du contrat DOS-1010 relatif à des travaux
d'installation d'une conduite d'aqueduc sur la rue Augier et une partie
de la terrasse Bouvrette.

ADOPTÉ

(SD-2025-930)

CM-20250708-623

APPROBATION - CHARTE MUNICIPALE POUR LA
PROTECTION DE L'ENFANT

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l’unanimité:

d'approuver les termes et conditions de la Charte municipale pour la
protection de l'enfant;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-
président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à
signer pour et au nom de la Ville ladite Charte.

ADOPTÉ

(SD-2025-2878)

CM-20250708-624

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2492

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aglaia Revelakis
APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l’unanimité:



d'autoriser un mandat professionnel à Les Services EXP inc. pour la réalisation d'une évaluation environnementale de site phase I, d'une étude géotechnique et d'une caractérisation environnementale sommaire des sols pour les travaux de réhabilitation 2027 dans les rues Parkway et de Canterbury et les boulevards de l'Avenir et de la Concorde Ouest, au montant de 494 231,26 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2492, lot 1.

ADOPTÉ

(SD-2025-2739)

CM-20250708-625

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2961

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2961, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour des travaux de maçonnerie de petite envergure sur demande, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Groupe Atwill-Morin inc.
384 465,48 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-2347)

CM-20250708-626

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2932

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2932, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour une entente-cadre concernant des services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation d'études, de plans et devis, de surveillance et d'évaluation des structures sous la responsabilité de la Ville de Laval, 2025-2027, pour une période de 36 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:



WSP Canada inc.
827 783,21 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-2741)

CM-20250708-627

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-3012

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l’unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-3012, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de mise à niveau des équipements de distribution électrique et CVAC (décarbonation) à la Maison des arts de Laval, pour une période de 18 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Névé Réfrigération inc.
331 357,95 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-2764)

CM-20250708-628

MODIFICATIONS - PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS - ANNÉE 2025

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l’unanimité:

d'approuver, pour l'année 2025, les modifications au programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les programmes suivants:

une augmentation du programme «56-10403 Rénovation et mise aux normes des usines d'eaux usées» afin que celui-ci passe de 4 887 000 \$ à 7 337 000 \$ en 2025;

une diminution du programme «56-10411 Honoraires préliminaires - Gestion de l'eau» afin que celui-ci passe de 1 615 000 \$ à 515 000 \$ en 2025.

ADOPTÉ



(SD-2025-2682)

CM-20250708-629

RÉSOLUTION AMENDÉE - ADOPTION - CALENDRIER DES
SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL - ANNÉE 2025

ATTENDU QUE, par sa résolution CM-20241203-1199, le conseil municipal adoptait le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2025;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier la date de la séance du mois de novembre 2025;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'amender la résolution CM-20241203-1199 afin que la date de la séance ordinaire du conseil municipal du mois de novembre 2025 se lise comme suit:

«novembre: 18 novembre à 18 h 30».

ADOPTÉ

(SD-2025-3016)

CM-20250708-630

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2743

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2743, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service d'un responsable de la maintenance et de l'entretien léger de divers bâtiments de la Ville, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Claro Entretien inc.
438 501,89 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-1349)



CM-20250708-631

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2944

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l’unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2944, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de 2 surfaceuses à glace au propane, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Robert Boileau inc.
409 471,11 \$.

ADOPTÉ
(SD-2025-2656)

CM-20250708-632

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2847

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l’unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2847, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services d'entretien ménager (hygiène et salubrité) des bibliothèques municipales et du Centre d'art de Sainte-Rose, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Entretien Mana inc.
666 837,47 \$.

ADOPTÉ
(SD-2025-2824)

CM-20250708-633

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2940

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne



et résolu à l’unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2940, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de reconstruction de trottoirs sur les boulevards Lévesque Est, de la Concorde Est, René-Laennec, des Laurentides, les rues Coderre, Perreault, les Érables, le chemin du Bord-de-l'Eau et la 8e Avenue, pour une période de 14 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Cojalac inc.
1 452 272,22 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-2874)

CM-20250708-634

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2826

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Achille Cifelli

et résolu à l’unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2826 à PLURIEL Architecture et Science du Bâtiment inc. au montant total de 401 722,65 \$, concernant les services professionnels d'architectes et d'ingénieurs-conseils pour la réalisation des études, plans et devis ainsi que les services durant les travaux d'amélioration d'enveloppe et en électromécanique du bâtiment Valérie-Gignac, pour une période de 43 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, à savoir:

la phase A «études, plans et devis», comprenant les plans et devis et les documents de soumission, au montant de 261 119,72 \$;

la phase B «exécution du contrat», soutien technique durant les travaux, au montant de 60 258,40 \$;

la phase C «exécution du contrat», surveillance des travaux, au montant de 80 344,53 \$;

ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase A «études, plans et devis», et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit et que les documents conformes exigés par le Service de l'approvisionnement auront été remis à ce service;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat



DOS-2826.

ADOPTÉ

(SD-2025-2879)

À 21 h 37 la séance est suspendue.

À 21 h 40, la présidente Cecilia Macedo déclare la reprise de la séance.

CM-20250708-635

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2835

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l’unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2835, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de décontamination d'une partie des lots 6 273 818 (lots projetés 6 549 891, 6 549 892, 6 549 894 et 6 549 895), 6 393 717 (lots projetés 6 515 324 et 6 515 325) et 6 440 098 (lots projetés 6 549 891, 6 549 893, 6 549 894 et 6 549 896) du cadastre du Québec aux fins de cession au Centre de services scolaire de Laval (CSSL), pour la construction de la future école de l'Est dans le prolongement de l'avenue Huguette-Gaulin, pour une période de 3 semaines, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Sanexen Services Environnementaux inc.
617 968,20 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-2891)

CM-20250708-636

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2931

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Ray Khalil

et résolu à l’unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2931, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'aqueduc, d'égouts pluvial et de drainage ainsi que les travaux préliminaires de rue, de pavage et de bordures sur une partie de la rue Principale, à l'est de la rue Paul-



Émile-Roger, incluant la fermeture de l'accès à la voie de desserte de l'autoroute Chomedey (A-13) par la construction d'une aire de virage, pour une période de 75 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Monco Construction inc.
1 197 277,01 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-2917)

CM-20250708-637

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-3047

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Achille Cifelli
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-3047, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2025, groupe 7, pour une période de 14 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Pavages Multipro inc.
1 056 494,24 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-2974)

CM-20250708-638

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2880

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2880, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services sur demande d'un entrepreneur général et spécialisé en mécanique de procédé lors d'appels de service réguliers et urgents pour des travaux reliés au Service de la gestion de l'eau, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Oslo Construction inc.
653 331,05 \$.



ADOPTÉ

(SD-2025-3068)

CM-20250708-639

CESSION DE CONTRAT - CONTRAT DOS-2730

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l’unanimité:

d'approuver la cession du contrat DOS-2730 et tout autre contrat par Staples Professionnel inc. (NEQ 1149092992) à Staples Canada ULC (NEQ 1173183782), et ce, jusqu'à la fin prévue dudit contrat et selon le montant disponible entre le montant actuellement payé et facturé, moins le montant adjugé.

ADOPTÉ

(SD-2025-3070)

CM-20250708-640

QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT DOS-1709

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l’unanimité:

d'autoriser, dans le cadre du contrat DOS-1709 pour l'acquisition de modules et de licences ainsi que le service de soutien technique Oracle pour la suite EBS, des quantités supplémentaires au montant de 457 259,33 \$ à Oracle Canada ULC.

ADOPTÉ

(SD-2025-3074)

CM-20250708-641

CRÉDITS - BONIFICATION DU CONTRAT DOS-2796

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l’unanimité:



d'autoriser des crédits au montant de 278 961,87 \$ pour la bonification du contrat DOS-2796 relatif à des travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2025, groupe 2, sur le boulevard des Laurentides direction sud, du boulevard Saint-Martin vers la rue Saint-Michel.

ADOPTÉ

(SD-2025-2765)

CM-20250708-642

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2492

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Claude Larochelle

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser un mandat professionnel à Groupe ABS inc. pour la réalisation d'une évaluation environnementale de site phase I, d'une étude géotechnique et d'une caractérisation environnementale sommaire des sols pour les travaux de réhabilitation 2027 dans les rues Richmond, Goupil, de Ronceveaux, Cantin, l'avenue Yvon-Berger, la terrasse Chatel et le boulevard Sainte-Rose, au montant de 302 527,81 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2492, lot 2.

ADOPTÉ

(SD-2025-3056)

CM-20250708-643

AUTORISATION - AJUSTEMENT DES QUANTITÉS -
CONTRAT DOS-1824

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser l'ajustement, au besoin, des quantités pour les items prévus aux bordereaux du contrat DOS-1824, lots 1 et 2, pour des travaux de réparation d'infrastructures municipales sur le territoire de Laval, le tout dans le respect du montant et de la nature du contrat adjugé, et ce, nonobstant toute disposition contraire prévue à la Politique de gestion et d'encadrement des contingences.

ADOPTÉ



(SD-2025-3115)

CM-20250708-644

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2492

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l’unanimité:

d'autoriser Solmatech inc. à effectuer une étude géotechnique et de caractérisation environnementale des sols, et ce, dans le cadre du projet de révolution des ateliers mécaniques et de soudure, au montant de 302 304,40 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2492, lot 4.

ADOPTÉ

(SD-2025-2944)

CM-20250708-645

AUTORISATION - DÉPÔTS - MINISTÈRE DE
L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES
PARCS

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Achille Cifelli

et résolu à l’unanimité:

d'autoriser la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) à déposer les informations qu'elle détient ainsi que les demandes de reconnaissance à titre d'autres mesures de conservation efficaces (AMCE) au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) pour 3 sites préalablement inscrits au Répertoire métropolitain des initiatives municipales pour la conservation (RMIMC) de la CMM, soit le bois Sainte-Dorothée, le bois du Souvenir et le bois Papineau;

d'autoriser le Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté à déposer les demandes de reconnaissance à titre d'AMCE au MELCCFP pour lesdits sites;

d'autoriser que les lots soient reconnus à titre d'AMCE, le cas échéant, et inscrits au registre public des aires protégées et des AMCE du Québec par le MELCCFP;



d'autoriser le directeur du Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire que ces documents ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

ADOPTÉ

(SD-2025-2934)

CM-20250708-646

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT DOS-1556

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'approuver des honoraires supplémentaires au montant de 97 062,63 \$, requis pour défrayer le coût des honoraires de Stantec Experts-conseils ltée pour les services professionnels rendus suite au mandat DOS-1556 qui lui a été confié par la résolution CM-20231003-946, dans le cadre du projet «Réservoir d'eau potable en réseau (40 000 mètres cubes) et travaux associés».

ADOPTÉ

(SD-2025-2988)

CM-20250708-647

APPROBATION - ENTENTE DE SERVICE - RÉSEAU ARTHIST

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'entente de service à intervenir entre Ville de Laval et Réseau ArtHist concernant les services de programmation artistique et culturelle et les services d'entretien du bâtiment, dans le cadre du projet de développement de la maison André-Benjamin-Papineau, au montant de 635 138 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

ADOPTÉ

(SD-2025-1705)



CM-20250708-648

ADHÉSION - DÉCLARATION COMMUNE EN FAVEUR DES
PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE, D'EXCLUSION
SOCIALE ET DE PAUVRETÉ - RÉSEAU SOLIDARITÉ
ITINÉRANCE DU QUÉBEC

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Louise Lortie

et résolu à l'unanimité:

d'adhérer à la déclaration commune en faveur des personnes en
situation d'itinérance, d'exclusion sociale et de pauvreté;

d'autoriser le directeur du Service de la culture, des loisirs, du sport et
du développement social à signer pour et au nom de la Ville ladite
déclaration.

ADOPTÉ

(SD-2025-3050)

CM-20250708-649

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - L'ÎLOT - CENTRE
DE CRISE ET DE PRÉVENTION DU SUICIDE DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval
et L'îlot - Centre de crise et de prévention du suicide de Laval
concernant le versement d'une subvention maximale au montant de
250 000 \$ pour la réalisation du projet «Projet de relocalisation -
Archipel de l'îlot», dans le cadre du programme de soutien financier à
la consolidation des organismes en développement social 2025;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-
président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à
signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins
des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2025-3105)



CM-20250708-650	APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - RELAIS COMMUNAUTAIRE DE LAVAL
	Sur recommandation du comité exécutif, IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou et résolu à l’unanimité: d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le Relais communautaire de Laval concernant le versement d'une subvention maximale au montant de 320 286 \$ pour la réalisation du projet «Projet de relocalisation de l'organisme», dans le cadre du programme de soutien financier à la consolidation des organismes en développement social 2025; d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes. ADOPTÉ (SD-2025-3105)
CM-20250708-651	APPROBATION - PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTÉ NOURRICIÈRE DE LAVAL 2025-2030
	Sur recommandation du comité exécutif, IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet APPUYÉ PAR : Aglaia Revelakis et résolu à l’unanimité: d'approuver le plan de développement de la communauté nourricière de Laval 2025-2030, dans le cadre du plan d'action de la Politique régionale de développement social de Laval. ADOPTÉ (SD-2025-3230)
CM-20250708-652	APPROBATION - PLAN D'ACTION EN MATIÈRE DE VIEILLISSEMENT ACTIF 2025-2030
	Sur recommandation du comité exécutif, IL EST PROPOSÉ PAR : Aglaia Revelakis



APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l’unanimité:

d'approuver le Plan d'action en matière de vieillissement actif 2025-2030 «Laval: une île où il fait bon vivre».

ADOPTÉ

(SD-2025-3237)

CM-20250708-653

APPROBATION - ENTENTE DE RÉSILIATION - ASSOCIATION
LAVALLOISE DE PARENTS ET AMIS POUR LE BIEN-ÊTRE
MENTAL INC.

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l’unanimité:

d'approuver l'entente de résiliation à intervenir entre la Ville de Laval et l'Association lavalloise de parents et amis pour le bien-être mental inc.;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2025-3316)

CM-20250708-654

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2975

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l’unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2975, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de construction de la nouvelle caserne de pompiers numéro 1, pour une période de 15 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Magil Construction Est du Canada inc.
16 889 827,50 \$.



ADOPTÉ

(SD-2025-2886)

CM-20250708-655

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2492

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati

APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l’unanimité:

d'autoriser Solmatech inc. à procéder à la réalisation d'une évaluation environnementale de site, phase I, d'une étude géotechnique et d'une caractérisation environnementale sommaire des sols pour les travaux de réhabilitation 2027 sur la place des Cascades, les rues Castels, François-Chartrand, Kugler, des Marronniers, des Cèdres, des Sapins et des Avocats, l'avenue des Tilleuls et le boulevard Lévesque Est, au montant de 530 653,45 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2492, lot 2.

ADOPTÉ

(SD-2025-3352)

CM-20250708-656

AMENDEMENT - BAIL EN FAVEUR DE LA VILLE DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian

APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l’unanimité:

d'approuver l'amendement au bail à intervenir entre la Ville de Laval et 9267-5735 Québec inc. concernant la location d'un entrepôt sur le lot 1 376 524 du cadastre du Québec, d'une superficie de 12 161 pieds carrés, situé aux 1955-1957, rue Notre-Dame-de-Fatima, nécessaire à des fins d'entreposage au bénéfice de divers organismes communautaires du Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social et le Service des travaux publics, pour une période de 5 ans, soit du 1er février 2026 au 31 janvier 2031, et ce, selon les termes et conditions mentionnés dans ce bail;

d'autoriser le directeur du Service des immeubles, parcs et espaces publics ou son remplaçant à signer et à faire publier au Registre foncier du Québec un avis de bail sur le lot 1 376 524 dudit cadastre relatif au présent bail, incluant son avenant;



d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2025-2851)

CM-20250708-657

RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL - ÉLECTION 2025

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l’unanimité:

de fixer la rémunération à être versée aux officiers d’élection dans le cadre de l’élection municipale devant être tenue le 2 novembre 2025 comme suit:

Primo
575 \$;

Primo adjoint
475 \$;

Scrutateur
350 \$;

Secrétaire du bureau de vote
325 \$;

Préposé à l'accueil
275 \$;

Substitut
125 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-1056)

CM-20250708-658

RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL - ÉLECTION 2025

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Aglaia Revelakis



et résolu à l’unanimité:

de fixer la rémunération à être versée aux officiers d’élection dans le cadre de l’élection municipale devant être tenue le 2 novembre 2025 comme suit:

membres de la commission de révision
25 \$ de l'heure;

agents
19 \$ de l'heure;

scrutateurs de bureau de vote itinérant
30 \$ de l'heure;

secrétaire de bureau de vote itinérant
27 \$ de l'heure;

scrutateurs et secrétaire de bureau de vote anticipé
montant forfaitaire pour le dépouillement de 45 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-1058)

CM-20250708-659

AFFECTATION BUDGÉTAIRE - EMPLOYÉS PERMANENTS -
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l’unanimité:

de modifier ou maintenir l'affectation budgétaire des employés permanents au programme triennal d'immobilisations pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025, soit:

d'autoriser le Service des finances à financer à même les fonds disponibles au Règlement L-12813-F, un montant de 872 500 \$ sur un terme de 10 ans;

d'autoriser le Service des finances à financer à même les fonds disponibles au Règlement L-13086-F, un montant de 247 000 \$ sur un terme de 5 ans;

d'autoriser le Service des finances à financer à même les fonds disponibles au Règlement L-13123-F, un montant de 843 600 \$ sur un terme de 10 ans;

d'autoriser le Service des finances à financer à même les fonds disponibles au Règlement L-13178-F, un montant de 583 500 \$ sur



un terme de 10 ans;

d'autoriser le Service des finances à financer à même les fonds disponibles au Règlement L-13181-F, un montant de 1 007 000 \$ sur un terme de 10 ans;

d'autoriser des crédits au montant de 4 545 185 \$ pour assurer le financement des salaires et bénéfices sociaux, et ce, à même la réserve financière pour le service de l'eau;

d'autoriser des crédits au montant de 4 876 946 \$ pour assurer le financement des salaires et bénéfices sociaux, et ce, à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

ADOPTÉ

(SD-2025-3503)

CM-20250708-660

OCTROI - CONTRAT DOS-3075

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le contrat DOS-3075, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de 3 presseurs rotatifs et équipements connexes pour la déshydratation des boues de StaRRE, pour une période de 18 mois, le tout selon les termes et conditions de son offre de services du 28 mai 2025 et des documents de demande de prix:

Les Industries Fournier inc.
2 436 338,42 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-2703)

CM-20250708-661

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2974

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2974, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de reconstruction de la chaussée avec une structure de chaussée perméable sur la rue Leclair,



pour une période de 18 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Lavallée & Frères (1959) ltée
670 000 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-2828)

CM-20250708-662

OCTROI - CONTRAT DOS-3125

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Claude Larochelle

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le contrat DOS-3125, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de produits pour la signalisation routière, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des documents de demande de prix:

Signalisation Kalitec inc.
1 961 021,65 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-2857)

CM-20250708-663

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-3055

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-3055, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour le service de location avec opérateur de rétrocaveuses, niveleuses et tracteurs-chargeurs, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

2544-0082 Québec inc. (TNT Excavation)
2 niveleuses
420 808,50 \$;

9019-1461 Québec inc. (Équipements Charbonneau)
7 niveleuses et 6 tracteurs-chargeurs



3 190 556,25 \$;

9054-6003 Québec inc.

2 niveleuses

474 271,88 \$;

9070-2887 Québec inc. (R.J.M. entretien)

2 niveleuses et 1 tracteur-chargeurs

774 356,63 \$;

9115-7883 Québec inc. faslrs Sig-Nature

1 niveleuse et 13 tracteurs-chargeurs

2 848 218,19 \$;

9212-0872 Québec inc. (AdTech)

4 niveleuses

914 051,25 \$;

9213-0871 QC inc. (Lee Ling Paysagement)

2 niveleuses

353 548,13 \$;

9267-7368 Québec inc. (A. Desormeaux Excavation)

1 niveleuse et 2 tracteurs-chargeurs

582 060,94 \$;

Aurèle Côté inc.

4 niveleuses et 5 tracteurs-chargeurs

1 809 200,61 \$;

Déneigement SM Laval inc.

1 niveleuse

202 643,44 \$;

Excavation Nabert inc.

4 niveleuses

877 834,13 \$;

Ferme Rénald Paquette inc.

1 niveleuse

241 447,50 \$;

Lavallée & Frères (1959) ltée

2 niveleuses et 2 tracteurs-chargeurs

583 785,56 \$;

Les entreprises Danny Gagnon inc.

2 niveleuses

457 025,63 \$;

Machinerie TEK

4 niveleuses

897 425,87 \$;

Pavages Chartrand inc.

8 niveleuses et 2 tracteurs-chargeurs

2 426 288,68 \$;



Transport Danny Montreuil inc.
1 niveleuse et 5 tracteurs-chargeurs
968 376,94 \$;

Yves Poirier (2949-6817 Québec inc.)
1 niveleuse
211 223,45 \$;

Gaetan Vanier Excavation inc.
2 tracteurs-chargeur
293 186,25 \$;

Les Entreprises D.F. Ouimet inc.
2 tracteurs-chargeurs et 1 rétrocaveuse
395 973,90 \$;

Les Serres Sylvain Cléroux inc.
2 tracteurs-chargeurs
308 923,45 \$;

Transport M. Sauriol inc.
2 tracteurs-chargeurs
336 301,88 \$;

Bois de foyer Rive-Nord inc.
1 tracteur-chargeur
137 970,00 \$;

Fraser Excavation
1 tracteur-chargeur et 1 rétrocaveuse
203 160,83 \$;

9154-6937 Québec inc. (Location Guay)
2 rétrocaveuses
64 845,90 \$;

Les Pavages Dancar (2009) inc.
6 rétrocaveuses
131 347,44 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-3158)

CM-20250708-664

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-3056

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l’unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-3056, aux soumissionnaires et aux montants



ci-dessous mentionnés, pour le service de tassement de la neige et de déglacage mécanique (ou chimique zone 5B et bretelles A-440) pour les zones 4E, 5D, 40B, 6B, 5B et 40A, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Transport Danny Montreuil inc.
zone 4E
941 237,46 \$;

Aurèle Côté inc.
zone 5D
1 022 439,68 \$;

zone 40A
615 631,17 \$;

Réhabilitation Du O inc.
zone 40B
799 561,44 \$;

Bisson Dénéigement
zone 6B
682 347 \$;

G. Lavoie et fils inc.
zone 5B
1 965 339,94 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-3231)

CM-20250708-665

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-3013

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l’unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-3013, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de mise à niveau des équipements de distribution électrique et CVAC (décarbonation) et le remplacement des unités au R-22 au quartier général du Service de police, pour une période de 8 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Ventilation MFC
2 387 455,88 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-3239)



CM-20250708-666

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-480

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l’unanimité:

d'autoriser Tetra Tech QI inc. à réaliser un mandat de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation des études d'avant-projet d'un ouvrage de protection contre les inondations et de système de gestion des eaux pour l'amélioration de la résilience aux inondations du secteur des rues Gobeil, Bourgeois et de Val-Brillant, à savoir:

la phase A «études, plans et devis» visant à réaliser les études requises ainsi que les plans et devis des travaux de la phase 1, au montant de 746 976,28 \$;

la phase B «soutien technique» durant les travaux visant à réaliser le soutien technique durant la réalisation des travaux, au montant de 17 012,11 \$;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder au volet de la phase A «études, plans et devis»;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-480, lot 1.

ADOPTÉ

(SD-2025-2669)

CM-20250708-667

RÉSERVATION - LOT 3 909 589 - PROJET MISSION
UNITAÎNÉS

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l’unanimité:

d'approuver la réservation du lot 3 909 589 du cadastre du Québec pour le projet Mission Unitaînés jusqu'au 31 décembre 2025, lequel est conditionnel à la confirmation de la contribution financière de la Société d'habitation du Québec (SHQ);

d'autoriser l'organisme Mission Unitaînés à procéder, si nécessaire, aux démarches et aux études supplémentaires requises sur le lot 3 909



589 dudit cadastre, en prévision de la réalisation dudit projet.

ADOPTÉ

(SD-2025-1779)

CM-20250708-668

APPROBATION EN PRINCIPE - CONTRIBUTION
MUNICIPALE - COALITION DE L'EST - PROGRAMME
D'HABITATION ABORDABLE QUÉBEC

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'approuver en principe la contribution de la Ville de Laval au projet Coalition de l'Est de l'Office municipal d'habitation de Laval (OMHL) visant à réaliser 50 logements sociaux sur le lot 6 569 031 du cadastre du Québec dans le cadre du Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ), et ce, à hauteur de 40 % de la subvention de base de la Société d'habitation du Québec (SHQ), sous réserve de la réception des documents approuvés par la SHQ confirmant le montant à être remboursé par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) en vertu de l'article 153.1 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal.

ADOPTÉ

(SD-2025-2632)

Aux points 11.52, 11.53 et 11.54 de l'ordre du jour, le conseiller Nicholas Borne déclare un conflit d'intérêt et se retire des discussions.

CM-20250708-669

APPROBATION EN PRINCIPE - CONTRIBUTION
MUNICIPALE - COALITION DE L'EST - PROGRAMME DE
SUPPLÉMENT AU LOYER QUÉBEC

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'approuver en principe la contribution de la Ville de Laval au projet Coalition de l'Est de l'Office municipal d'habitation de Laval (OMHL) visant à réaliser 50 logements sociaux sur le lot 6 569 031



du cadastre du Québec dans le cadre du Programme de supplément au loyer Québec (PSLQ), et ce, à hauteur 10 % des coûts des unités PSLQ prévues au projet pour les 5 premières années, sous réserve de la réception des documents approuvés par la Société d'habitation du Québec (SHQ) confirmant le montant à être remboursé par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) en vertu de l'article 153.1 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal.

ADOPTÉ

(SD-2025-2632)

Après les vérifications demandées lors de la suspension, la greffière mentionne l'ajout au point 11.17 des numéros de lots projetés correspondant à chacun des lots énumérés.

CM-20250708-670

APPROBATION EN PRINCIPE - CONTRIBUTION
MUNICIPALE - HABITATION PALERME - PROGRAMME DE
SUPPLÉMENT AU LOYER QUÉBEC

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'approuver en principe la contribution de la Ville de Laval au projet Habitation Palerme de la Corporation d'habitation Laval (CHL) visant à réaliser 31 logements sociaux sur le lot 1 495 862 du cadastre du Québec dans le cadre du Programme de supplément au loyer Québec (PSLQ), et ce, à hauteur de 10 % des coûts des unités PSLQ prévues au projet pour les 5 premières années sous réserve de la réception des documents approuvés par la Société d'habitation du Québec (SHQ) confirmant le montant à être remboursé par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) en vertu de l'article 153.1 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal.

ADOPTÉ

(SD-2025-2775)

CM-20250708-671

APPROBATION EN PRINCIPE - CONTRIBUTION
MUNICIPALE - PROJET HABITATION HORIZON OUEST -
PROGRAMME D'HABITATION ABORDABLE DU QUÉBEC

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou



et résolu à l’unanimité:

d'approuver en principe la contribution municipale de la Ville au projet Habitation Horizon Ouest de la Corporation d'habitation Laval (CHL) visant à réaliser 40 logements sociaux sur le lot 6 406 578 du cadastre du Québec, dans le cadre du Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ), et ce, à hauteur de 40 % de la subvention de base de la Société d'habitation du Québec (SHQ), sous réserve de la réception des documents approuvés par la SHQ confirmant le montant à être remboursé par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), en vertu de l'article 153.1 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal.

ADOPTÉ

(SD-2025-2901)

CM-20250708-672

APPROBATION EN PRINCIPE - CONTRIBUTION
MUNICIPALE - PROJET HABITATION HORIZON OUEST -
PROGAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER QUÉBEC

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l’unanimité:

d'approuver en principe la contribution de la Ville au projet Habitation Horizon Ouest de la Corporation d'habitation Laval (CHL) visant à réaliser 40 logements sociaux sur le lot 6 406 578 du cadastre du Québec, dans le cadre du Programme de supplément au loyer Québec (PSLQ), et ce, à hauteur de 10 % des coûts des unités PSLQ prévues au projet pour les 5 premières années sous réserve de la réception des documents approuvés par la SHQ confirmant le montant à être remboursé par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), en vertu de l'article 153.1 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal.

ADOPTÉ

(SD-2025-2901)

CM-20250708-673

TOPONYMIE - PARC CANIN ROSCOE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l’unanimité:



de nommer le parc canin situé en bordure de la rue Cousteau, entre la rue Séguin et le boulevard Sainte-Rose, sur une partie du lot 4 879 520 du cadastre du Québec «Parc canin Roscoe», et ce, conformément à la résolution du Comité de toponymie numéro CT-2024-12.

ADOPTÉ

(SD-2025-2929)

CM-20250708-674

TOPONYMIE - BOIS DU SOUVENIR

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l’unanimité:

de nommer le bois situé au 800, avenue Ampère, sur les lots 1 405 457, 1 405 458, 1 470 228, 1 470 229 et une partie des lots 1 470 231 et 2 235 176 du cadastre du Québec «Bois du Souvenir», et ce, conformément à la résolution du Comité de toponymie numéro CT-2025-16.

ADOPTÉ

(SD-2025-3030)

CM-20250708-675

TOPONYMIE - BOIS DE SAINTE-DOROTHÉE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l’unanimité:

de nommer le bois situé au 499, rue des Pivoines, sur les lots 1 159 225, 1 159 231, 1 159 238, 1 159 256, 1 159 257, 1 159 265, 1 716 426, 1 716 427, 1 716 428, 1 716 429, 1 716 430, 1 716 431, 1 720 191-B, 2 017 436, 2 482 852, 4 802 792 et 4 802 794 du cadastre du Québec «Bois de Sainte-Dorothée», et ce, conformément à la résolution du Comité de toponymie numéro CT-2025-12.

ADOPTÉ

(SD-2025-3031)

CM-20250708-676

TOPONYMIE - BOIS ARMAND-FRAPPIER



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l’unanimité:

de nommer le bois situé au 300, boulevard Armand-Frappier, sur les lots 1 165 926, 1 165 943, 1 166 431, une partie du lot 1 166 432, 1 166 437, 1 168 839, 1 168 847, une partie du lot 1 169 199, 1 697 347, 1 918 341, 1 918 342, une partie du lot 2 861 593, une partie du lot 2 945 268-A, 4 166 748, 4 166 749, une partie du lot 4 166 750, 4 636 095, une partie du lot 5 133 937, 5 160 894, 6 417 100, 6 417 800, une partie du lot 6 458 042 et 6 498 971 du cadastre du Québec «Bois Armand-Frappier», et ce, conformément à la résolution du Comité de toponymie numéro CT-2025-13.

ADOPTÉ
(SD-2025-3032)

CM-20250708-677

TOPONYMIE - BOIS DE LA SOURCE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l’unanimité:

de nommer le bois situé au 4701, boulevard Dagenais Ouest, sur les lots P.1 157 281, 1 157 285, P.1 157 289, 1 157 292, 1 157 325, 1 157 392, 1 157 398, 1 157 399, 1 157 400, 1 157 692, 1 157 971, 1 158 135, 1 158 150, 1 158 151, 1 158 156, 1 158 159, 1 159 335, 1 159 397, 1 713 259, 1 713 262, 2 356 948, 2 781 600, 2 781 601, 2 866 910, 2 927 524, 2 963 078, 2 963 079, 2 963 080, 3 050 859, 3 050 860, 3 069 434, 3 243 186, 3 317 708, 3 317 709, 3 401 841, P.3 401 842, 3 424 243, 3 432 876, 3 519 486, 3 754 059, 3 961 041, 3 974 673, 3 974 674, 4 211 695, 4 284 581, 4 310 428, 4 349 542, 5 174 532, 5 703 539 et 6 393 368 du cadastre du Québec «Bois de la Source», et ce, conformément à la résolution du Comité de toponymie numéro CT-2025-14.

ADOPTÉ
(SD-2025-3033)

CM-20250708-678

TOPONYMIE - BOIS DE L’ÎLE LOCAS

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l’unanimité:

de nommer le bois situé au 1800, boulevard de Lisbonne, sur les lots 1 061 943, 1 061 944 et 1 061 947 du cadastre du Québec «Bois de l’Île Locas», et ce, conformément à la résolution du Comité de toponymie numéro CT-2025-15.

ADOPTÉ
(SD-2025-3034)

CM-20250708-679

TOPONYMIE - PARC LIETTE-LESSARD-MASSÉ

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l’unanimité:

de renommer le parc-école le Sorbier situé au 140, rue Nadon, sur une partie du lot 1 267 992 du cadastre du Québec «Parc Liette-Lessard-Massé», et ce, conformément à la résolution du Comité de toponymie numéro CT-2025-10.

ADOPTÉ
(SD-2025-3036)

CM-20250708-680

DÉSIGNATION ET FIXATION - COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME - RÈGLEMENT L-13202

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l’unanimité:

de désigner le comité consultatif d'urbanisme pour agir à titre de conseil local du patrimoine pour les fins du Règlement numéro L-13202 citant en immeuble patrimonial la maison Forget, sise au 7570, boulevard des Mille-Îles;

de fixer la date, l'heure et le lieu de la séance du comité consultatif d'urbanisme agissant à titre de conseil local du patrimoine, au 26 août 2025 à 19 h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, située au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest et en mode virtuel par voie de visioconférence Teams.



ADOPTÉ

(SD-2025-3101)

CM-20250708-681

DÉSIGNATION ET FIXATION - COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME - RÈGLEMENT L-13110

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

de désigner le comité consultatif d'urbanisme pour agir à titre de conseil local du patrimoine pour les fins du Règlement numéro L-13110 citant en immeuble patrimonial la maison Goyer et son caveau, sis au 4728, boulevard Saint-Martin Ouest;

de fixer la date, l'heure et le lieu de la séance du comité consultatif d'urbanisme agissant à titre de conseil local du patrimoine, au 26 août 2025 à 19 h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, située au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest et en mode virtuel par voie de visioconférence Teams.

ADOPTÉ

(SD-2025-634)

CM-20250708-682

PRÊT À USAGE - LE CENTRE COMMUNAUTAIRE VAL-
MARTIN

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le prêt à usage à intervenir entre la Ville de Laval et Le Centre communautaire Val-Martin concernant le prêt de l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 6 504 948 du cadastre du Québec, pour les années 2025-2027, sur lequel est érigé un bâtiment portant le numéro civique 3700, boulevard Notre-Dame, et le nom du Centre Simonne-Monet-Chartrand, et ce, aux termes et conditions énumérés au prêt à usage;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ledit prêt.



ADOPTÉ

(SD-2025-2915)

CM-20250708-683

ENTENTE DE SERVICE - LE CENTRE COMMUNAUTAIRE VAL-MARTIN

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l’unanimité:

d'approuver l'entente de service à intervenir entre la Ville de Laval et Le Centre communautaire Val-Martin concernant la prise en charge de l'accès, la surveillance et l'entretien ménager et courant des espaces intérieurs du centre communautaire Simonne-Monet-Chartrand, pour les années 2025-2027;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

ADOPTÉ

(SD-2025-2915)

CM-20250708-684

ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - LE CENTRE COMMUNAUTAIRE VAL-MARTIN

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l’unanimité:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et Le Centre communautaire Val-Martin pour l'année 2025, et ce, aux termes et conditions énumérés à l'entente;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

ADOPTÉ

(SD-2025-2915)

CM-20250708-685

RENOUVELLEMENT - DÉSIGNATION - ADMINISTRATEUR INDÉPENDANT - SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l’unanimité:

de renouveler la désignation de Dory Jade à titre d'administrateur indépendant choisi parmi les résidents de la Ville de Laval et les usagers des services de transport adaptés aux besoins des personnes handicapées au sein du conseil d'administration de la Société de transport de Laval, et ce, pour un mandat de 4 ans, renouvelable.

ADOPTÉ

(SD-2025-2801)

CM-20250708-686

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO L-13110

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13110 citant en immeuble patrimonial la maison Goyer et son caveau, sis au 4728, boulevard Saint-Martin Ouest.

(SD-2025-634)

CM-20250708-687

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO L-13202

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13202 citant en immeuble patrimonial la maison Forget, sise au 7570, boulevard des Mille-Îles.

(SD-2025-3101)

CM-20250708-688

DÉPÔT - RAPPORT DE CONSULTATION - RÈGLEMENT
S.A.D.R.-1.9

de prendre acte du rapport de consultation du Règlement numéro S.A.D.R.-1.9 modifiant le Règlement numéro S.A.D.R.-1 révisant le schéma d'aménagement et de développement de la Ville de Laval préparé par le Service de l'urbanisme joint au sommaire décisionnel.

(SD-2025-2900)

CM-20250708-689

DÉPÔT - RAPPORT DE CONSULTATION - RÈGLEMENT
S.A.D.R.-1.10



de prendre acte du rapport de consultation du Règlement numéro S.A.D.R.-1.10 modifiant le Règlement numéro S.A.D.R.-1 révisant le schéma d'aménagement et de développement de la Ville de Laval préparé par le Service de l'urbanisme joint au sommaire décisionnel.

(SD-2025-2928)

CM-20250708-690

DÉPÔT - RAPPORT - CHANGEMENT SIGNIFICATIF -
INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

de prendre acte du rapport de la greffière concernant un changement significatif quant à la déclaration des intérêts pécuniaires de M. Vasilios Karidogiannis, membre du conseil municipal de la Ville de Laval.

(SD-2025-3163)

CM-20250708-691

REMBOURSEMENT DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE
SOUTIEN

de prendre acte des demandes de remboursement des dépenses de recherche et de soutien énumérées à la liste jointe au sommaire décisionnel, et traitées par le Service des finances durant le mois de mai 2025 et encourues par les conseillers de la Ville de Laval durant l'année 2025, tel que requis par l'article 22 du Règlement L-12315 concernant le remboursement des dépenses de recherche et de soutien.

(SD-2025-2516)

CM-20250708-692

DÉPÔT - REDDITION DE COMPTES - CONSEILLERS
MUNICIPAUX - JANVIER À AVRIL 2025

de prendre acte des rapports de reddition de comptes des conseillers municipaux pour la période de janvier à avril 2025 ainsi que de la liste des remboursements des dépenses de recherche et de soutien autorisés par la municipalité.

(SD-2025-2855)

CM-20250708-693

DÉPÔT - RAPPORT FINAL - REDDITION DE COMPTES -
PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE DU FONDS DE LA
SÉCURITÉ ROUTIÈRE

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance des modalités d'application du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR) et s'est engagée à les respecter;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés à partir du mois de juillet 2023 et se sont terminés en décembre 2023;

ATTENDU QUE la Ville doit transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable le formulaire de reddition de comptes ainsi que le rapport des travaux effectués qui doivent comprendre ce qui suit:

- une description détaillée des différentes étapes de réalisation du projet;
- une section décrivant les dépenses et les revenus réels du projet, en indiquant séparément les revenus provenant de chaque ministère ou organisme gouvernemental, ainsi que de chaque municipalité, municipalité régionale de comté ou d'une communauté métropolitaine;
- les factures afférentes à la réalisation du projet;
- la liste des partenaires financiers associés au projet ainsi que leur contribution respective en argent;
- la liste et la valeur des biens et services offerts par des partenaires autres que l'organisme ayant réalisé le projet;
- le résultat relatif à tout indicateur de résultats s'appliquant à sa situation, par exemple:
 - les effets attendus sur le nombre de décès, de blessés et d'accidents de la route;
 - les effets attendus sur l'autonomie ou la mobilité des victimes de la route;
 - le nombre d'actions ou d'éléments précis visant la sensibilisation, la formation, la prévention des accidents ou l'aide aux victimes de la route;
 - le nombre de personnes à qui les actions ou documents ont été transmis ou présentés, par exemple des dépliants ou des manuels de formation;
 - les résultats de sondages d'évaluation de l'efficacité ou des retombées du projet lors de campagnes de prévention, de promotion ou de sensibilisation à la sécurité routière;
 - l'effet du projet sur la mobilisation et la concertation du milieu;
 - tout autre indicateur, selon le type de projet, au choix de l'organisme ou à la demande du ministre.

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



de prendre acte du formulaire de reddition de comptes et du rapport des travaux du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR) pour l'exercice 2022-2023 préparés par le Service de l'ingénierie ainsi que le rapport détaillé joint selon les modalités d'application en vigueur;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable ledit formulaire et ledit rapport.

(SD-2025-456)

CM-20250708-694

DÉPÔT - AVIS - COMITÉ CONSULTATIF JEUNESSE DE LAVAL - PARTICIPATION ÉLECTORALE DES JEUNES LAVALLOISES ET LAVALLOIS

de prendre acte de l'avis du Comité consultatif jeunesse de Laval sur la participation électorale des jeunes lavalloises et lavallois.

(SD-2025-1913)

CM-20250708-695

DÉPÔT - AVIS - COMITÉ CONSULTATIF AD HOC DE LA LANGUE FRANÇAISE À LAVAL

de prendre acte de l'avis du Comité consultatif ad hoc de la langue française à Laval sur la valorisation de la langue française.

(SD-2025-3100)

CM-20250708-696

DÉPÔT - RAPPORT PÉRIODIQUE NON CONSOLIDÉ ET RÉSULTATS PRÉVISIONNELS - EXERCICE FINANCIER 2025

de prendre acte du rapport périodique non consolidé pour la période du 1er janvier au 30 avril 2025, et des résultats prévisionnels pour l'exercice financier 2025, comme ils sont préparés par le directeur du Service des finances et trésorier de la Ville.

(SD-2025-3182)

CM-20250708-697

LISTE DES CONTRATS - MAI 2025

de prendre acte de la liste des contrats pour le mois de mai 2025, comme elle est préparée par le Service de l'approvisionnement en date du 20 juin 2025, le tout conformément à l'article 477.3, alinéa 2



de la Loi sur les cités et villes.

(SD-2025-3461)

CM-20250708-698

DÉPÔT - RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024 - SOCIÉTÉ DE
TRANSPORT DE LAVAL

de prendre acte du rapport d'activités de la Société de transport de
Laval pour l'année 2024.

(SD-2025-2880)

CM-20250708-699

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO L-13110

Le conseiller Pierre Brabant donne un avis de motion qu'à une séance
subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un
règlement portant le numéro L-13110 citant en immeuble patrimonial
la maison Goyer et son caveau, sis au 4728, boulevard Saint-Martin
Ouest, l'avis de motion devant mentionner:

1° la désignation de l'immeuble patrimonial visé:

L'immeuble comprenant le bâtiment principal, le caveau et le terrain,
situé au:
4728, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval (Québec) H7T 2Y2
Lot numéro 5 703 419 du cadastre du Québec
Matricule numéro 8345-12-9823-2-000-0000;

Cette désignation vise l'intérieur et l'extérieur du bâtiment principal,
l'intérieur et l'extérieur du caveau ainsi que le terrain;

2° que l'immeuble est cité pour ses valeurs historique, sociale,
architecturale, urbanistique, paysagère et ethnologique, telles que
plus amplement décrites dans le projet de règlement;

3° qu'après l'adoption, le règlement entrera en vigueur à compter de
la date de notification de l'avis spécial au propriétaire de l'immeuble
patrimonial cité, mercredi le 23 juillet 2025;

4° la possibilité pour toute personne intéressée de faire ses
représentations auprès du conseil local du patrimoine conformément
aux avis qui seront donnés à cette fin, notamment lors de la séance du
comité consultatif d'urbanisme agissant à titre de conseil local du
patrimoine, le mardi 26 août 2025 à l'hôtel de ville.

(SD-2025-634)

CM-20250708-700

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO L-13202



Le conseiller Pierre Brabant donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13202 citant en immeuble patrimonial la maison Forget, sise au 7570, boulevard des Mille-Îles, l'avis de motion devant mentionner:

1° la désignation de l'immeuble patrimonial visé:

L'immeuble comprenant le bâtiment principal et le terrain, situé au:
7570, boulevard des Mille-Îles, Laval (Québec) H7A 4C6
Lot numéro 4 366 320 du cadastre du Québec
Matricule numéro 9660-59-4055-8-000-0000;

Cette désignation vise l'intérieur et l'extérieur du bâtiment ainsi que le terrain;

2° que l'immeuble est cité pour ses valeurs historique, sociale, architecturale, urbanistique, paysagère et ethnologique, telles que plus amplement décrites dans le projet de règlement;

3° qu'après l'adoption, le règlement entrera en vigueur à compter de la date de notification de l'avis spécial au propriétaire de l'immeuble patrimonial cité, mercredi le 23 juillet 2025;

4° la possibilité pour toute personne intéressée de faire ses représentations auprès du conseil local du patrimoine conformément aux avis qui seront donnés à cette fin, notamment lors de la séance publique du comité consultatif d'urbanisme agissant à titre de conseil local du patrimoine, mardi le 26 août 2025 à 19h à l'hôtel de ville.

(SD-2025-3101)

CM-20250708-701

**AVIS DE PROPOSITION - CONSULTATION PUBLIQUE -
RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES**

Le conseiller David De Cotis dépose un avis de proposition afin que le comité exécutif mandate la Direction générale pour mettre en place une consultation publique formelle avec un volet participatif pour entendre les préoccupations et suggestions des citoyens sur la modification du ramassage des ordures ménagères, en s'assurant d'inclure une analyse comparative entre les différentes réalités des quartiers de Laval et celles d'autres villes, ainsi qu'une étude d'impacts socioéconomiques et environnementaux à l'échelle locale. La consultation publique devrait être suivie d'un rapport public sur les résultats de cette consultation avant toute mise en œuvre du nouveau modèle.



CM-20250708-702	AVIS DE PROPOSITION - MISE EN OEUVRE DES RECOMMANDATIONS - RAPPORT - VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE DE LAVAL Le conseiller Achille Cifelli dépose un avis de proposition afin que le comité exécutif rende compte de la création d'un plan de redressement qui établira les moyens et les échéanciers pour la mise en oeuvre des recommandations de la vérificatrice générale de Laval, d'ici l'assemblée du conseil municipal d'octobre 2025.
CM-20250708-703	AVIS DE PROPOSITION - REPRÉSENTANT - ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES RETRAITÉS - COMITÉ CONSULTATIF DES PERSONNES AÎNÉES DE LAVAL Le conseiller Achille Cifelli dépose un avis de proposition afin que le comité exécutif mandate la Direction générale afin d'inclure un représentant de l'Association québécoise des retraités (AQDR) au Comité consultation des personnes âgées de Laval.
CM-20250708-704	AVIS DE PROPOSITION - COMMISSAIRE À LA LANGUE FRANÇAISE - VALORISATION DU FRANÇAIS Le conseiller Claude Larochelle dépose un avis de proposition pour que le comité exécutif mandate la Direction générale afin que la Ville se dote d'un poste de commissaire à la langue française ayant notamment pour responsabilité le suivi de la mise en oeuvre du plan d'action municipal de valorisation de la langue française.
CM-20250708-705	PROPOSITION AMENDÉE ACCEPTÉE - ACCESSIBILITÉ - ÉQUIPEMENT - PICKLEBALL ATTENDU QUE le pickleball est le sport avec la plus forte croissance dans les dernières années; ATTENDU QUE la Ville de Laval est une Municipalité amie des aînés (MADA) et qu'il s'agit d'un sport qui touche principalement une clientèle âgée pour laquelle des politiques ambitieuses doivent être mises en place; ATTENDU QUE plusieurs parcs sur le territoire de la ville accueillent des joueurs de pickleball, mais que ce ne sont pas ces parcs qui sont aménagés en permanence pour ce sport; ATTENDU QUE la Politique de l'activité physique de Laval est basée sur 6 orientations, dont la première est le développement d'une



culture de la vie active;

ATTENDU QUE cette même politique demande que la Ville présente une offre universelle en équipements et services, ainsi qu'une action en concertation et en partenariat et un soutien au bénévolat et aux organismes;

ATTENDU QUE ce conseil a reconnu l'importance de ce sport pour notre population en adoptant le Plan de développement des infrastructures extérieures - Tennis et pickleball en janvier 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR : David De Cotis

APPUYÉ PAR : Achille Cifelli

et résolu à l'unanimité:

que le comité exécutif mandate la Direction générale pour rendre l'entreposage et l'accès au matériel pour la pratique du pickleball facilement accessible dans tous les parcs de la Ville où des installations pour la pratique de ce sport sont aménagées ou prévues.

Un débat s'engage.

Le conseiller Nicholas Borne propose un amendement afin que le dernier paragraphe se lise comme suit:

«que le comité exécutif mandate la Direction générale de la Ville de Laval à analyser les options d'entreposage et l'accès au matériel pour la pratique du pickleball dans les parcs de la ville où des installations pour la pratique de ce sport sont aménagées ou prévues».

L'amendement est appuyé par le conseiller Yannick Langlois.

Le conseiller David De Cotis accepte l'amendement.

La proposition telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ

(SD-2025-3058)

CM-20250708-706

PROLONGATION DE LA SÉANCE

La présidente Cecilia Macedo constate l'heure et précise qu'à moins que le conseil, par un vote du 2/3 des membres présents, adopte une résolution afin de prolonger la séance du conseil, celle-ci est ajournée automatiquement à 23 h, et ce, conformément à l'article 7 du Règlement numéro L-12968;

Tous les membres présents acceptent de prolonger la séance pour un bloc de 30 minutes.



CM-20250708-707

**PROPOSITION AMENDÉE ACCEPTÉE - INVENTAIRE
COMPLÉMENTAIRE - ZONE PATRIMONIALE - DISTRICT
SAINTE-ROSE - PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION
ARCHITECTURALE**

ATTENDU QU'en vertu de l'article 120 de la Loi sur le patrimoine culturel, la Ville de Laval «doit adopter et mettre à jour périodiquement un inventaire des immeubles construits avant 1940 qui sont situés sur son territoire et qui présentent une valeur patrimoniale», en plus de pouvoir y intégrer des immeubles plus récents;

ATTENDU QUE la Ville de Laval a réalisé un inventaire des immeubles ayant une valeur patrimoniale en 2018, puis un inventaire complémentaire et un pré-inventaire du patrimoine religieux, institutionnel et moderne en 2021;

ATTENDU QUE l'inventaire actuel n'inclut pas l'ensemble des immeubles construits avant 1940, ce qui est particulièrement vrai pour la catégorie des immeubles construits entre 1920 et 1940, dont plusieurs n'ont pas été retenus lors de l'inventaire complémentaire de 2021 ou dans tout inventaire précédent;

ATTENDU QUE certains de ces immeubles non inventoriés présentent des caractéristiques architecturales, paysagères et historiques d'intérêt, sont des témoins de leur époque de construction et contribuent à l'identité des quartiers et au sentiment d'appartenance, notamment dans les noyaux villageois et sur le territoire riverain;

ATTENDU QUE les quartiers patrimoniaux ont des caractéristiques spécifiques et que le Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) vise à protéger ces identités de quartier et à encadrer toute nouvelle construction en assurant une intégration adéquate;

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

que le comité exécutif mandate la Direction générale afin d'évaluer la possibilité de réaliser un inventaire complémentaire des immeubles situés dans le district historique de Sainte-Rose, ne figurant pas à l'inventaire des immeubles ayant une valeur patrimoniale et dont la construction est antérieure à 1940;

que les nouveaux immeubles identifiés comme ayant une valeur patrimoniale puissent faire l'objet d'une intégration à l'inventaire et qu'ils soient assujettis au Règlement L-12507 concernant la démolition d'immeubles d'intérêt patrimonial, au Règlement L-12950 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments, ainsi qu'aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) appropriés en vertu du Code de l'urbanisme;

que la zone patrimoniale de Sainte-Rose visée par un plan



d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) fasse l'objet d'une réévaluation afin d'assurer l'intégration adéquate des bâtisses à valeur patrimoniale et la cohérence de l'ensemble du quartier patrimonial.

La conseillère Flavia Alexandra Novac propose un amendement afin que le 1er paragraphe se lise comme suit:

«que le comité exécutif mandate la Direction générale afin d'évaluer la possibilité de réaliser un inventaire complémentaire des immeubles ne figurant pas à l'inventaire des immeubles ayant une valeur patrimoniale et dont la construction est antérieure à 1940»;

Un débat s'engage.

L'amendement est appuyé par le conseiller Yannick Langlois.

Le débat se poursuit sur l'amendement.

La conseillère Flavia Alexandra Novac demande le vote sur la proposition amendée, laquelle est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ

(SD-2025-3059)

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS

Achille Cifelli
Service de navette – Société de transport de Laval

David De Cotis
Service de navette – Société de transport de Laval
Subvention – Mine urbaine 2025-2026

Aglaia Revelakis
Nettoyage des rues – balais mécaniques
Affichage dynamique

Paolo Galati
Nettoyage des rues – balais mécaniques – plans et échéancier – mauvaises herbes

CM-20250708-708

PROLONGATION DE LA SÉANCE

La présidente Cecilia Macedo constate l'heure et précise qu'à moins que le conseil, par un vote du 2/3 des membres présents, adopte une résolution afin de prolonger la séance du conseil, celle-ci est ajournée automatiquement à 23 h, et ce, conformément à l'article 7 du Règlement numéro L-12968;

Tous les membres présents acceptent de prolonger la séance pour un bloc de 30 minutes.



SUITE DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS

Louise Lortie
Nombre de balais-brosses fonctionnels
Appels au 311
Application Info-Stationnement – notifications

Achille Cifelli
Suivi – projet de construction de l’hôtel de Ville

À 23 h 41, l’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Mme Cecilia Macedo, présidente du conseil et conseillère

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière